

## **Procès verbal de l'Assemblée générale de l'Association des Rapin de Suisse du 27 avril 08 au Casino-Stand de Payerne à 10 heures**

### **1. Ouverture de l'Assemblée**

Le président Jean-Paul Rapin ouvre la séance à 10 heures en souhaitant la bienvenue à chacune et chacun. Il mentionne l'importance de notre rencontre, une année avant la commémoration du 700<sup>ème</sup> en avril 2009.

Nous pouvons valablement siéger puisque les membres de l'Association ont été convoqué régulièrement à cette séance et sont en possession de l'ordre du jour. Le quorum est atteint **(ajouter le nombre de présents !)**

Le président nous signale que M. le Municipal Schütz de Payerne nous rejoint pour nous transmettre les salutations des autorités.

Un nouveau membre se présente en la personne de Mme Juliane Chappuis-Rapin, fille d'Auguste, famille originaire de Payerne. Elle est cordialement accueillie au sein de notre association.

Pour honorer la mémoire d'Eric Rapin, décédé en 2007, nous nous levons pour une minute de silence en souvenir de lui. Le président nous propose de le nommer membre d'honneur à titre posthume puisqu'il a soutenu notre jeune association par son engagement et un don généreux. L'assemblée manifeste son accord par un lever de main à l'unanimité.

Les membres qui n'auraient pas encore payé leurs cotisations pourront le faire auprès du caissier après la séance.

### **2. Nomination d'un scrutateur**

André Rapin, scrutateur s'étant excusé, Jean-Paul Rapin procède à la nomination d'un deuxième scrutateur pour seconder Sylvain Rapin. Divic Rapin est élu à l'unanimité.

### **3. Adoption de l'ordre du jour** à l'unanimité sans modifications.

### **4. Le procès-verbal de l'assemblée du 29 avril 2007** à Corcelles est adopté à l'unanimité suite à sa lecture par la secrétaire.

### **5. Elections statutaires**

Le Comité et les vérificateurs des comptes étant élus pour 2 ans en 2007, il n'y a pas d'élections cette année.

## **6. Présentation et adoption des comptes 2007**

Le caissier mentionne que les comptes présentent un bénéfice. C'est réjouissant au vu des frais liés à notre commémoration de l'année prochaine. Les entrées sont essentiellement constituées des cotisations et de la vente de vin de fête lors de l'assemblée constitutive. Les passifs découlent de la location d'une salle pour notre assemblée, des frais de port suite aux envois postaux et de l'élaboration des panneaux historiques pour l'exposition à Valloire. Le déplacement en groupe à Valloire a quant à lui été balancé par la participation financière demandée à chaque participant.

Les comptes 2007 ont été vérifiés par Jean-Marc et Jean-Christophe Rapin le 22 avril dernier. Le rapport est lu par Jean-Marc. Pour rappel, et selon l'article 22 des statuts, l'exercice de l'Association débute le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre. Les comptes sont parfaitement tenus. Les mouvements principaux concernent le déplacement à Valloire en Savoie. L'excédent au bouclage des comptes est de Frs 1115.60. Il est essentiellement dû à la générosité des membres de l'Association : dons et un apport financier volontaire des membres du comité de Frs 630.-. Les vérificateurs recommandent à l'Assemblée d'accepter les comptes 2007 et d'en donner décharge aux vérificateurs. La discussion n'étant pas demandée, les comptes sont acceptés à l'unanimité.

## **7. Cotisation 2008**

Sans changements, Frs 20.- en individuel et Frs 30.- pour une famille vivant sous le même toit.

## **8. Présentation et adoption du budget 2008**

Le caissier Alain Rapin passe en revue le budget prévu, chaque membre ayant le document sous ses yeux. Ce budget est réaliste et équilibré. Alain signale que nous tiendrons un stand lors de la commémoration de l'indépendance de Corcelles en mai prochain et que nous y vendrons des trâtes. Nous espérons que nos membres viendront nous y soutenir nombreux. Mille francs sont prévus en bonus de réserve pour les fêtes d'avril 2009. La parole n'étant pas demandée, le budget est accepté à l'unanimité tel que présenté.

## **9. Fête du 700<sup>ème</sup> en 2009**

Le président lit le concept de cette manifestation tel qu'il a été conçu par l'ensemble du comité. A noter que nous envisageons de créer un livret de fête comportant un volet par activité. Les participants pourront s'inscrire à toutes ou partie(s) de ces activités. Le comité est ouvert et prêt à accueillir toute idée pour autant qu'elle s'intègre à l'ensemble. La discussion n'est pas demandée, par contre le concept proposé est applaudi. Nous allons avoir besoin des membres pour réaliser ce concept en ce qui concerne le logement et les commissions.

Jean-Paul Rapin mentionne que les Rapin de France qui sont venus au rassemblement de Valloire en juillet 2007, souhaitent participer à notre commémoration. Cela ne rencontre aucune objection dans la salle. Considérant que nous avons été très bien reçus par nos amis français, nous souhaitons leur rendre la pareille en avril 2009. Le comité propose que

les participants qui le désirent puissent être logés chez l'habitant. Pour ce faire, les membres pouvant offrir un logement sont invités à s'inscrire sur la fiche ad hoc. C'est Joséphine Borgognon qui est responsable de ce domaine. Nous sommes fiers de constater que l'hospitalité a toujours cours chez nous.

Le Comité va avoir besoin de renfort pour organiser la fête du 700<sup>ème</sup>. C'est pourquoi, nous avons mis en place des commissions. Chaque membre du Comité a la responsabilité d'une commission. Il souhaite être secondé par des bonnes volontés. Les membres de chaque commission pourront développer le concept dans leur domaine, la vue d'ensemble étant assurée par le Président et le comité.

Pour l'accueil, Ruth Rapin désire être aidée par une personne de chaque commune en plus de Lydia Rapin de Corcelles qui s'est déjà annoncée. Rachel de Payerne et Raymond de Corcelles complètent cette commission.

L'animation conduite par Josiane Deillon est enrichie de Viviane Blaser-Rapin.

Pierre-André Rapin rejoint Alain notre caissier dans la commission de subsistance.

Concernant l'excursion de samedi, Alain « Yoch » peut compter sur Nicolas et Marc-Henri Rapin.

Pour le logement, Joséphine est secondée par sa tante, Ruth Rapin (pas la secrétaire !)

Marianne et Jean-Paul peuvent compter sur François Rapin pour la généalogie.

Le Président remercie les personnes qui se sont annoncées si spontanément. Grâce à elles, la fête sera belle.

## **10. Arbres généalogiques à effectuer**

Pour compléter la connaissance que chacun a de sa famille, un exercice qui l'intéressera à coup sûr lui est demandé. Le Président a représenté en grand l'arbre généalogique en blanc format A3 distribué à chaque membre. La demande est de le remplir chacun pour sa famille en indiquant tout ce qui est connu et laissant en blanc ce qui ne l'est pas.

Mentionner les noms complets et les prénoms ainsi que les années de naissances et de décès précis. Ces feuilles vont être affichées en 2009 lors de notre fête. Cette grande aventure renforcera le sentiment d'unité et permettra de créer une vue d'ensemble et de faire apparaître les liens. Qui sait des lacunes seront peut être comblées.

Le Président se tient à disposition pour des explications.

## **11. Date de la prochaine assemblée générale**

Selon nos statuts, elle a toujours lieu le dimanche précédant la fête de mai à Corcelles. En 2009, elle aura lieu le dimanche 26 avril lors de la fête du 700<sup>ème</sup>.

## **12. Divers et propositions**

Il n'y en a pas. C'est pourquoi, le Président clôt l'Assemblée en remerciant chacun de sa participation. En récompense, un apéro est offert avant que chacun s'attable pour déguster le contenu du panier apporté. La séance est levée à 11 heures.

Le Président : Jean-Paul Rapin

La secrétaire : Ruth Rapin